



GUIDE POUR LA RÉDACTION DE RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références bibliographiques doivent permettre d'**identifier** et de **retrouver** facilement le **document** (article de revue, thèse, livre, page web, actes de congrès, etc.) sur lequel vous appuyez votre argumentation dans votre rapport, votre mémoire ou votre thèse.

Il existe plusieurs styles pour rédiger et présenter vos références dans une bibliographie.

Le **style Elsevier-Harvard** est une norme de présentation de références bibliographiques dans le domaine de la **Géologie**.

DANS LE TEXTE DE VOTRE TRAVAIL (Appel à citation)

NOM du (des) auteur(s), date de publication.

Exemple : **(Pomerol, 2015)** ou **(Pomerol et al., 2015)**

À LA FIN DE VOTRE TRAVAIL (bibliographie)

Classez les références par **ordre alphabétique** du nom d'auteur. Si plusieurs références ont le même auteur, classez-les chronologiquement. Correspond à l'**appel à citation par auteurs**

PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES

- Citer **tous les auteurs** et dans le même ordre que sur le document.
- Un auteur peut être un organisme.
Exemples : CNRS, BRGM
- On procède à un retrait pour mettre en valeur le nom des auteurs.
- Si le document cité est une contribution ou partie d'un document, indiquez « In : ».

AUTOMATISER SA BIBLIOGRAPHIE

Il existe de nombreux logiciels d'aide à la gestion et à la rédaction des références bibliographiques.

Exemples : Mendeley et Endnote

Pour **Zotero**, vous pouvez utiliser le **style Elsevier-Harvard (with Titles)**.

Notez que Zotero n'ajoute pas automatiquement l'échelle pour les cartes.



LIVRE

PRINCIPE

Nom, initiale du prénom des auteurs, année de publication. Titre du livre. N° édition. Nom de l'éditeur, Ville d'édition.

EXEMPLE

Jaujard, D., 2015. Géologie : géodynamique, pétrologie, études de terrain. 5^e édition. Maloine, Paris.

- S'il s'agit d'une **première édition**, ne pas mentionner le numéro d'édition.
- Indiquez si besoin le **tome** ou **volume** après l'édition (ne s'affiche pas avec Zotero).
- **Direction d'ouvrage** : Indiquez (dir.). **Collaboration** : indiquez (collab.) après l'auteur.



CHAPITRE DE LIVRE

Chapitre et livre :

PRINCIPE

Nom, initiale du prénom des auteurs du document, année de publication. Titre du chapitre, In : Titre du livre. N° édition. Nom de l'éditeur, Ville d'édition, Pages du chapitre.

EXEMPLE

Biteau, J.-J., Baudin, F., 2017. Génération des hydrocarbures, In : Géologie du pétrole. Dunod, Paris, pp. 101–137.

Chapitre et livre ayant un **auteur différent** (contribution) :

PRINCIPE

Nom, initiale du prénom des auteurs du chapitre, année de publication. Titre du chapitre, In : Titre du livre, N° édition. Nom éditeur, Ville d'édition, pages du chapitre.

EXEMPLE

Harmand, D., Le Roux, J., 2006. La Lorraine géographique, In : géologie et géographie de La Lorraine. Éditions Serpenoise, Metz, pp. 133–167.



SITE OU PAGE WEB

Site web :

PRINCIPE

Auteur(s) ou organisme. Titre du site [en ligne], date de publication ou de mise à jour si disponible, URL (consulté le ...).

EXEMPLE

BRGM. Bureau de recherche géologiques et minières [en ligne], n.d., <http://www.brgm.fr> (consulté le 17 janvier 2025).

Page web :

PRINCIPE

Auteur(s) ou organisme. Titre de la page. Titre du site [en ligne], date de publication ou de mise à jour si disponible, URL (consulté le ...).

EXEMPLE

BRGM. Méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués. Infoterre [en ligne], 2017, <http://ssp-infoterre.brgm.fr/methodologie-nationale-gestion-sites-sols-pollues> (consulté le 17 janvier 2022).



ARTICLE DE REVUE

PRINCIPE

Nom, initiale du prénom des auteurs, année de publication. Titre de l'article. Nom de la revue volume, numéro (si nécessaire), pages. DOI si l'article est en ligne.

EXEMPLE

Chollett, I., Garavelli, L., Holstein, D., Cherubin, L., Fulton, S., Box, S.J., 2017. A case for redefining the boundaries of the Mesoamerican reef ecoregion. Coral Reefs 36, 1039–1046. DOI 10.1007/s00338-017-1595-

- Si vous citez un **quotidien** : indiquer la date du jour.
- Si l'article n'a pas de DOI, mais est **disponible librement sur le web** : rajouter l'url.
- Si l'article est disponible via une **base de données avec authentification** : ne pas citer l'url. Exemple : Europresse



ARTICLE D'ENCYCLOPÉDIE

PRINCIPE

Nom, initiale du prénom des auteurs, année de publication. Titre de l'article. In : Titre de l'encyclopédie. Pages.

EXEMPLE

Duda, R., Rejl, L., 1989. Calédonite. In : La grande encyclopédie des minéraux. p. 116



MÉMOIRE OU THÈSE

PRINCIPE

Nom, initiale du prénom des auteurs, année. Titre. (Type de travail). Université ou école, Ville

EXEMPLE

Botella, A., 2016. Génération de maillages non structurés volumiques de modèles géologiques pour la simulation de phénomènes physiques (Thèse de doctorat). Université de Lorraine, Nancy. <https://www.theses.fr/2016LORRO097>

Pour une thèse consultable en ligne, mettre l'url à la fin de la référence.



CONGRÈS, COLLOQUE, CONFÉRENCE

PRINCIPE

Auteur ou Organisateur, année de publication. Titre du congrès, date et lieu. Nom de l'éditeur, Ville d'édition. Pages.

EXEMPLE

Fondation méditerranéenne d'études stratégiques, 2013. Les enjeux stratégiques de l'espace maritime : le cas des gisements de pétrole et de gaz en Méditerranée. Actes du séminaire du 9 octobre 2013 à Paris. Les Presses du Midi, Toulon. 105 p.

Dans le cas d'une **communication**, procédez comme un chapitre de livre.



NORMES ET BREVETS

Normes :

PRINCIPE

Éditeur de la norme, année de publication. Titre de la norme. Référence de la norme. Pages.

EXEMPLE

ISO, 2008. Isolation thermique des équipements de bâtiments et des installations industrielles- Méthodes de calcul. NF EN ISO 1224. 18 p.

Brevets :

PRINCIPE

Nom du détenteur ou demandeur du brevet., année du brevet. Titre. Nom de l'inventeur. Références.

EXEMPLE

Faucheux, V., Karst, N., 2010. Dispositif et procédé de contrôle de l'humidification d'une pile à combustible. EP2197067 A1.

Si le détenteur et l'inventeur sont **la même personne**, ne pas préciser le nom de l'inventeur.



CARTE

Carte :

PRINCIPE

Nom de l'organisme ou producteur de la carte, année de publication. Titre (titre de la collection et numéro). Échelle. Nom de l'éditeur, Lieu d'édition.

EXEMPLE

Thomas, A., Vincent, P.-L., Bureau de recherches géologiques et minières, 1978. Carte géologique de la France au 1:50 000, Nancy (feuille 230). 1:50 000. BRGM, Orléans.

Carte issue d'un atlas :

PRINCIPE

Nom de l'organisme ou producteur de la carte, année de publication. Titre de la carte [carte]. Échelle. In : Titre du livre. N° édition. Nom de l'éditeur, Lieu d'édition. Pages de la carte.

EXEMPLE

Augris, C., Simplet, L., 2011. Caractéristiques de la baie de Lannion [carte]. 1:200 000. In : Atlas géologique de la baie de Lannion. Éditions Quæ, Versailles. p. 17.



TEXTE JURIDIQUE

PRINCIPE

Auteur, année de publication. Titre. Référence du texte, paragraphe ou article (facultatif).

EXEMPLE

Préfet des Yvelines, 2018. Arrêté du 25 mai 2018 portant création de la liste des sites d'intérêt géologique du département des Yvelines. Arrêté n° 2018145-0001.

